

Le « Règlement général sur la protection des données » (RGPD), est une législation européenne sur la protection de la vie privée entrée en vigueur en mai 2018. Toutes les entreprises et organisations basées en Europe qui collectent des données sur les citoyens européens sont concernées : grandes entreprises, PME, Microentreprises, ...

Le cadre GDPR1

On désigne par « données à caractère personnel », toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée »); est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Académie internationale du deuil périnatal collecte et conserve des données personnelles dans son fichier client. Les données clients sont : nom, prénom, adresse, téléphone et courriel, ainsi que les liens qui unissent certains clients (enfant, parent, conjoint-e etc...).

Ces données sont communiquées à l'Académie internationale du deuil périnatal par les personnes elles-mêmes lors de la souscription aux services de Académie internationale du deuil périnatal via un formulaire sur le site web <https://linktr.ee/academiedeuilperinatal/>

DONNÉES SENSIBLES • Le cadre GDPR

"Certaines données personnelles sont plus sensibles que d'autres. Il s'agit, par exemple, d'informations relatives à la race, la santé, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'affiliation à un syndicat, les préférences sexuelles ou le passé judiciaire. Ces données ne peuvent être ni collectées, ni enregistrées, ni même demandées."

Académie internationale du deuil périnatal ne conserve aucune donnée personnelle sensible.

PRINCIPE I : TRANSPARENCE

Le présent document est publié sur les sites Web de Académie internationale du deuil périnatal

Il justifie la collecte des données et relate les finalités d'usage de celles-ci.

PRINCIPE II : CONSENTEMENT • Le cadre GDPR



On désigne par "«consentement» de la personne concernée, toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement"

Fichier client

Le public ou les bénéficiaire de Académie internationale du deuil périnatal donnent eux-mêmes et volontairement leurs données personnelles via le formulaire sur le site Web ou lors d'une demande d'information ou de services. Ces données sont utilisées pour l'établissement des factures pour toutes les prestations et pour la communication avec le client. Toutefois, si un client particulier ne souhaite pas que ses données soient associées à une prestation, il peut, au choix

Utiliser un pseudonyme lorsqu'il remplit le formulaire

Demander que le client particulier Générique (Monsieur Particulier) soit utilisé dans la facturation.

Si les données personnelles n'ont jamais été utilisées dans le cadre d'une facturation, elles peuvent être effacées du fichier client à la demande de celui-ci.

PRINCIPE III : LE DROIT À L'OUBLI ET À L'ACCÈS DE SES DONNÉES

• Le cadre GDPR

"l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci"

Le public ou les bénéficiaires peuvent demander à :

Consulter l'ensemble des données que Académie internationale du deuil périnatal possède sur eux ; rectifier ou modifier les données écrites que Académie internationale du deuil périnatal possède sur eux ; Effacer toutes les données que Académie internationale du deuil périnatal possède sur eux.

PRINCIPE IV : LIMITATION DES FINALITÉS • Le cadre GDPR

"Il faut impérativement s'assurer que les données encodées et sauvees sont utilisées à des fins explicites, spécifiques, légitimes pour aucun autre objectif que celui mentionné de manière publique et transparente. Les données doivent être utilisées de manière sécurisée (un superviseur doit implémenter des mesures organisationnelles et techniques pour protéger les données contre leur destruction, perte, altération, divulgation ou accès...)

Les organisations devraient donner la priorité à la minimisation des données, aux restrictions d'utilisation et à la non-distribution des données à d'autres

personnes sans une vérification des intérêts. Ce principe peut être contraire au concept de « big data »."

Fichier client

Les données encodées sont utilisées pour :

- Acheminer les produits commandés chez le client (par courrier ou par email)
- Contacter les clients et toute personnes ayant volontairement souscrit à la mailing-list pour leur faire part d'informations relatives aux services.

En dehors de ces deux objectifs légitimes, Académie internationale du deuil périnatal ne fait aucune utilisation de ces données.

Académie internationale du deuil périnatal respecte le principe de minimisation des données : seules les données indispensables à l'activité de l'association sont conservées.

Photos

En dehors des utilisations autorisées par les bénéficiaires (par email ou via le formulaire « Autorisation d'utilisation d'image »), aucun usage n'est fait des photos réalisées.

PRINCIPE V : EXACTITUDE DES DONNÉES • Le cadre GDPR

"Les données à caractère personnel doivent être exactes et, si nécessaire, tenues à jour. Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder."

Académie internationale du deuil périnatal tient à jour son fichier client.

PRINCIPE VI : INTÉGRITÉ ET CONFIDENTIALITÉ • Le cadre GDPR

"Les données doivent être utilisées de manière sécurisée (un superviseur doit implémenter des mesures organisationnelles et techniques pour protéger les données contre leur destruction, perte, altération, divulgation ou accès...)"

Académie internationale du deuil périnatal assure le rôle de délégué à la protection des données.

Fichier client

Les données sont protégées. L'accès à ces données est protégé et accessible seulement à Académie internationale du deuil périnatal

PRINCIPE VII : RESPONSABILITÉ • Le cadre GDPR



"Le responsable du traitement des données doit être capable de démontrer que les prescrits du RGPD sont respectés."

Ce document et l'accès aux disques durs de stockage des données peut établir le respect du GDPR

PRINCIPE VIII : AUTOMATISATION • Le cadre GDPR

"Les personnes ont le droit de ne pas être soumises à des décisions automatisées. Les organisations seront obligées d'assurer qu'un individu obtienne une intervention humaine, puisse exprimer son point de vue, reçoive une explication et conteste la décision." Aucun traitement n'est automatisé.

CONCLUSION

Académie internationale du deuil périnatal traite les données à caractère personnel de manière licite et transparente, en garantissant la loyauté envers les personnes dont les données à caractère personnel sont traitées.

Si vous voulez prendre connaissance du texte complet issu du Journal officiel de l'Union européenne, vous pouvez ouvrir le document ci-joint :

RGPD officiel UE : https://8392f998-fd9c-46b2-a867-d835f44f7093.filesusr.com/ugd/3ea622_182bf8fd490c43b5b9d3ea69c587a0b1.pdf